



Sommaire Politique: **Combattre la Violence Basée sur le Genre: Stratégies Législatives**

Rédigé par Jessica Gomez

Ce sommaire politique fait partie d'une série émanant d'un programme triennal portant le rôle des femmes au Rwanda. D'une manière générale, ces sommaires offrent aux décideurs politiques, aux bailleurs des fonds et aux planificateurs des programmes, des stratégies pour la consolidation de la démocratie dans les sociétés post-conflit.

Une large expansion de la violence basée sur le genre (VBG) est courante pendant et après un conflit armé. Souvent, cette constante correspond à la défaillance des mécanismes institutionnels et de l'état de droit dans la prévention et la répression de tels délits. Etant donné que les femmes parlementaires sont fréquemment le fer de lance des efforts pour combattre la violence basée sur le genre, accroître leurs rôles au gouvernement peut être déterminant dans la lutte contre ce mal.

Au Rwanda où l'organe législatif possède le pourcentage le plus élevé de femmes au monde, les femmes parlementaires ont préparé et soumis un projet de loi progressiste portant sur la VBG en 2006. Le «Projet de Loi sur la Prévention, la Protection et la Répression de Toute Violence Basée sur le Genre» est la première loi importante introduite par l'organe législatif plutôt que par le pouvoir exécutif. En déclarant le viol illégal, y compris le viol marital, il s'agit de la première loi rwandaise qui expose systématiquement une définition légale du viol d'une femme adulte. Elle met également l'accent sur les crimes commis à l'égard des enfants.

Le Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires, un caucus législatif, a joué un important rôle dans ces efforts de législation. Ouvert aux femmes de tous les partis politiques et de toutes les origines ethniques, le FFRP a été créé en 1996, moins de deux ans après le génocide. Avec un plan stratégique qui met l'accent sur le renforcement des capacités des femmes parlementaires et l'analyse des nouvelles lois et des lois existantes sous l'angle de la dimension genre, le FFRP a joué un rôle vital dans l'élaboration du projet de loi sur la VBG.

Afin de mobiliser le soutien à leur loi et d'éviter les potentielles oppositions, les femmes parlementaires ont abordé les hommes comme des alliés plutôt que comme des adversaires. En plus de l'inclusion de leurs collègues masculins dans l'élaboration et la présentation du projet de loi, les femmes ont recrutés certains comme co-auteurs. Avec l'appui des hommes parlementaires et en utilisant un langage non menaçant dans les discussions et dans les textes, le FFRP a été capable de présenter le problème comme une préoccupation sociale d'ensemble—et non pas uniquement comme un «problème de la femme».

Au cours de la préparation du projet de loi sur la VBG, les hommes et les femmes parlementaires ont entrepris des consultations publiques dans les assemblées publiques locales. A travers ces rassemblements, le FFRP a récolté d'importantes informations à utiliser dans l'élaboration de la loi et a sensibilisé le public sur la violence basée sur le genre. Ces consultations ont également mobilisé l'appui du public en faveur du projet de loi avant sa présentation formelle au parlement et contribué à désamorcer les objections pendant le débat à la Chambre des Députés – en partie en permettant aux hommes d'écouter directement les points de vue de leurs électeurs sur la question. On s'attend à ce que les consultations faciliteront l'adoption du projet de loi ainsi que sa mise en œuvre.

Les décideurs, les bailleurs et les planificateurs du programme de lutte contre la violence basée sur le genre devraient investir dans les femmes parlementaires. Les femmes au pouvoir ont tendance à donner la priorité à la lutte contre la violence basée sur le genre, à encourager la participation dans la prise de décision et à maintenir des liens avec la société civile et les communautés locales qui sont essentielles pour réduire la violence.

Conclusions et Recommandations

Conclusion: Les législateurs féminins s'attaquent souvent à la violence basée sur le genre dans leurs programmes législatifs.

→ **Recommandation:** Créer des alliances avec les femmes parlementaires pour combattre la violence basée sur le genre.

Conclusion: Une masse critique de femmes parlementaires est cruciale pour leur efficacité dans l'élaboration de la législation relative à la VBG.

→ **Recommandation:** Faire le plaidoyer en faveur des dispositions constitutionnelles, comme les quotas et les sièges réservés, qui assurent la promotion de la participation de la femme au gouvernement.

Conclusion: Les caucus des femmes parlementaires sont des véhicules importants pour l'avancement de la législation relative à la VBG.

→ **Recommandation:** Fournir un appui technique et financier aux caucus des femmes et les encourager à s'attaquer à la violence basée sur le genre dans leur travail.

Conclusion: Une étroite coopération entre le gouvernement et la société civile améliore la législation relative à la violence basée sur le genre et peut faciliter la mise en œuvre.

→ **Recommandation:** Encourager les femmes parlementaires à établir et à utiliser les connexions avec les organisations de la société civile dans la formulation de la législation relative à la VBG.

Conclusion: Les consultations publiques donnent la légitimité aux lois, fournissent des données utiles et sensibilisent le public sur ces questions.

→ **Recommandation:** Financer les consultations publiques pour l'élaboration de la législation sur la VBG. Utiliser les consultations pour éduquer le public sur la violence basée sur le genre et solliciter sa contribution.

Conclusion: La participation des hommes et des femmes dans les consultations publiques sur la violence basée sur le genre génère une information utile au sujet des croyances culturelles qui perpétuent le problème, tout en donnant également aux hommes et aux femmes l'opportunité de partager leurs différentes perspectives.

→ **Recommandation:** Impliquer les hommes et les femmes parlementaires dans les consultations publiques sur la violence basée sur le genre.

→ **Recommandation:** S'assurer que les consultations sont ouvertes au public en général; encourager la participation des hommes et des femmes en adoptant l'option de sessions additionnelles séparées selon le genre pour s'assurer que chacun contribue au dialogue.

Conclusion: Lorsque les législateurs masculins et féminins travaillent ensemble pour élaborer la législation relative à la violence basée sur le genre, les projets de loi reflètent vraisemblablement davantage les deux perspectives et la question est probablement vue comme une préoccupation sociale au sens large.

→ **Recommandation:** Encourager la collaboration des hommes et des femmes parlementaires dans l'élaboration de la législation sur la VBG.

→ **Recommandation:** Accorder aux femmes parlementaires l'assistance technique pour la préparation des lois relatives à la VBG utilisant un langage inclusif.